Image not found or type unknown

LIQUIDATION ACTIF PASSIF lors d'un divorce

Par **ROLANDPH**, le **19/02/2012** à **00:06**

BONJOUR
je suis separe et je veux divorcer
nous avons une situation actif passif negative
peux t on attribuer le partage des dettes par moitié
dans les conditions suivantes : les prets doivent etre rachetes ou non mais en tout cas assumés par la partie recevante de cette moitié avec le dégagement de l'autre personne des non paiements éventuels ?
cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés